

Contexte national

Avec 48 763 nouveaux cas estimés en 2012, le cancer du sein est le cancer le plus répandu chez les femmes, devant le cancer du colon-rectum puis le cancer du poumon en France métropolitaine. En 2012, l'âge médian estimé au diagnostic est de 63 ans et l'âge médian estimé au décès est de 73 ans (1). La tranche d'âge la plus touchée est celle des 50-74 ans (2). Ainsi, 10 % des cancers du sein concernent les femmes âgées de moins de 35 ans alors que 50 % des cancers du sein sont observés chez les femmes âgées de plus de 65 ans (3). Chez les hommes, le cancer du sein est très rare (moins d'1 % des cancers du sein affecte l'homme) (4), seule la population féminine sera étudiée dans le présent document.

Le cancer du sein est la cause du plus grand nombre de décès par cancer chez les femmes, avec un taux de mortalité égal à 15,7 pour 100 000 femmes, soit 11 886 décès estimés en 2012 (1). La mortalité par cancer du sein représente 18,8 % des décès féminins par cancer. Entre 1980 et 2012, la mortalité par cancer du sein a baissé de 0,6 % en moyenne par an sur le territoire national. Concernant l'incidence, en 2005, les

taux étaient beaucoup plus importants qu'aujourd'hui : 97,8 pour 100 000 personnes contre 88,0 pour 100 000 personnes en 2012. Cette diminution de l'incidence du cancer du sein pourrait s'expliquer par la baisse de la prescription de traitements hormonaux à la ménopause. En 2008, il y avait 64 518 femmes atteintes d'un cancer du sein en France métropolitaine, soit 2 441 pour 100 000 femmes (1).

Les premiers dépistages organisés du cancer du sein ont été initiés en 1994 par la Direction générale de la santé sur la base des recommandations européennes. Le dépistage repose sur l'invitation des femmes tous les 2 ans à bénéficier d'un examen clinique des seins ainsi qu'à une mammographie (1). Entre 2004 et 2010, le taux de participation au dépistage du cancer du sein a fortement augmenté, passant de 40,2 % en 2004 à 52,0 % en 2010 (2). Cette hausse de la population dépistée permet une meilleure prise en charge des patientes atteintes par un cancer du sein. Plus le cancer du sein est dépisté tôt, plus le risque que le cancer se développe est faible.

Les faits marquants en Auvergne

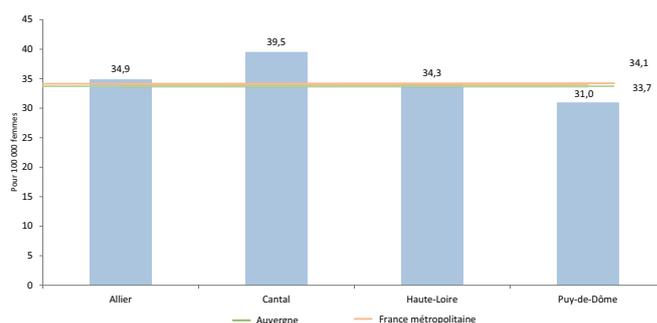
- Près de 296 décès par cancer du sein en moyenne par an sur la période 2009-2011.
- Des taux de mortalité standardisés similaires entre l'Auvergne et la France métropolitaine.
- Une baisse de la mortalité par cancer du sein enregistrée depuis 2000.
- Plus l'âge des femmes augmente, plus le taux de mortalité est élevé.
- L'incidence des ALD pour cancer du sein est inférieure en Auvergne par rapport à la France métropolitaine.
- 14 852 bénéficiaires d'une ALD pour cancer du sein en Auvergne en 2012.
- Un taux standardisé de prévalence du cancer du sein plus élevé en Auvergne qu'en France métropolitaine.
- 122 842 mammographies réalisées en Auvergne au cours des années 2012-2013 dans le cadre du dépistage organisé, pour 908 cancers détectés.

Mortalité en Auvergne

Une mortalité par cancer du sein proche de la moyenne nationale en Auvergne

Sur la période 2009-2011, le cancer du sein a entraîné le décès de 889 femmes en Auvergne, soit en moyenne 296 décès par an. L'Auvergne enregistre une mortalité comparable à la moyenne française, avec un taux standardisé de 33,7 décès pour 100 000 femmes contre 34,1 décès pour 100 000 femmes en France métropolitaine. Les quatre départements auvergnats comptent également des taux de décès similaires à la moyenne française. Le Cantal compte le taux de mortalité le plus haut de la région avec 39,5 décès par cancer du sein pour 100 000 femmes, suivi de l'Allier (34,9 décès pour 100 000 femmes), puis de la Haute-Loire (34,3 décès pour 100 000 femmes) et du Puy-de-Dôme (31,0 décès pour 100 000 femmes).

Figure 1 : Taux standardisés* de mortalité par cancer du sein selon les départements d'Auvergne
Période 2009-2011



Sources : Inserm CépiDc, Insee

Exploitation ORS Auvergne

*Taux standardisés pour 100 000 femmes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Sur la période 2009-2011, de réelles différences sont constatées entre les régions de France métropolitaine. La région Nord-Pas-De-Calais compte le taux de mortalité par cancer du sein le plus élevé avec un taux qui atteint 43,7 décès pour 100 000 femmes. À l'inverse, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un taux de 29,4 décès pour 100 000 femmes, se classe au 22^{ème} rang des régions françaises. La région Nord-Pas-de-Calais compte une surmortalité alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte une sous-mortalité par rapport à la France métropolitaine. L'Auvergne se classe au 10^{ème} rang des régions françaises.

Les taux bruts de mortalité augmentent fortement à partir de 75 ans

Sur la période 2009-2011, les taux bruts de mortalité suivent la même évolution que ce soit en Auvergne ou en France métropolitaine. Plus l'âge augmente, plus les taux bruts de mortalité par cancer du sein augmentent.

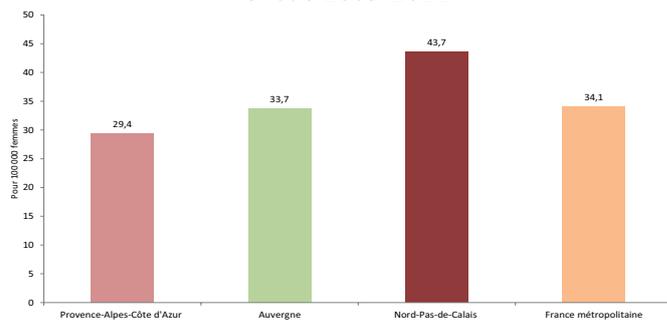
Plus de la moitié des décès (53,7 %) par cancer du sein surviennent chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

Sur la période 2009-2011, quel que soit l'âge, le cancer du sein est la 1^{ère} cause de décès par cancer chez les femmes, en Auvergne comme en France métropolitaine. La 2^{ème} cause de décès par cancer est le cancer du côlon-rectum suivi du cancer de la trachée, des bronches et du poumon (2^{ème} cause de décès par cancer chez les femmes de moins de 65 ans).

Une baisse globale de la mortalité par cancer du sein depuis 2000

Que ce soit en Auvergne ou sur le territoire national, une baisse de la mortalité entre les périodes 2000-2002 et 2009-2011 est observée. En Auvergne, les taux de mortalité ont diminué de -4,6 % et, en France métropolitaine, de -10,6 %. Il est à noter que, de 2007 à 2011, les taux standardisés de mortalité sont similaires en Auvergne et en France métropolitaine.

Figure 2 : Taux standardisés* de mortalité par cancer du sein selon les régions de France métropolitaine Période 2009-2011

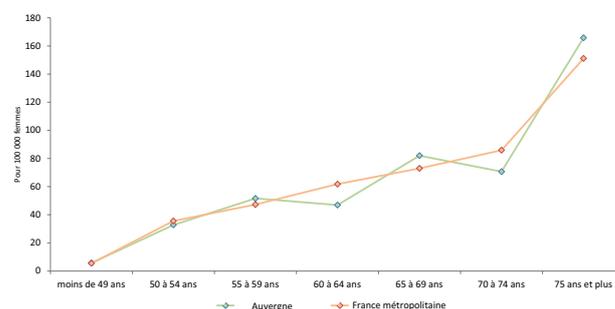


Sources : Inserm CépiDc, Insee

Exploitation ORS Auvergne

*Taux standardisés pour 100 000 femmes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

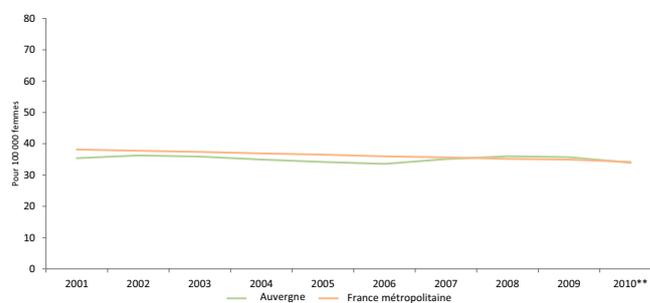
Figure 3 : Taux brut de mortalité par cancer du sein selon l'âge en Auvergne et en France métropolitaine Période 2009-2011



Sources : Inserm CépiDc, Insee

Exploitation ORS Auvergne

Figure 4 : Évolution des taux standardisés* de mortalité par cancer du sein en Auvergne entre 2000-2002 et 2009-2011



** Année centrale de la période triennale (ex : 2010 = taux standardisé sur la période 2009, 2010, 2011)

Sources : Inserm CépiDc, Insee

Exploitation ORS Auvergne

*Taux standardisés pour 100 000 femmes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Incidence des ALD pour cancer du sein en Auvergne

Une nouvelle admission sur deux en ALD pour cancer du sein concerne les moins de 65 ans

En Auvergne, sur la période 2010-2012, 1 328 femmes ont été admises en moyenne par an en ALD pour un cancer du sein. La France métropolitaine a connu en moyenne 60 089 admissions pour cancer du sein par an sur la période 2010-2012. Plus de la moitié des nouvelles admissions pour cancer du sein concernent les femmes âgées de moins de 65 ans (55,7 %). En Auvergne comme en France métropolitaine, la 1^{ère} cause d'admission en ALD est les tumeurs malignes, suivie du diabète.

Tableau 1 : Nombre de nouveaux bénéficiaires d'une ALD pour cancer du sein selon l'âge en Auvergne et en France métropolitaine sur la période 2010-2012

	Auvergne		France métropolitaine	
	Nombre annuel moyen	%	Nombre annuel moyen*	%
< 50 ans	254	19,1	12 694	21,1
50-54 ans	154	11,6	7 123	11,9
55-59 ans	150	11,3	6 879	11,4
60-64 ans	182	13,7	8 347	13,9
65-69 ans	163	12,3	7 121	11,9
70-74 ans	129	9,7	6 067	10,1
75-79 ans	102	7,7	4 552	7,6
80 ans et plus	194	14,6	7 252	12,1

Âge inconnu pour 55 femmes

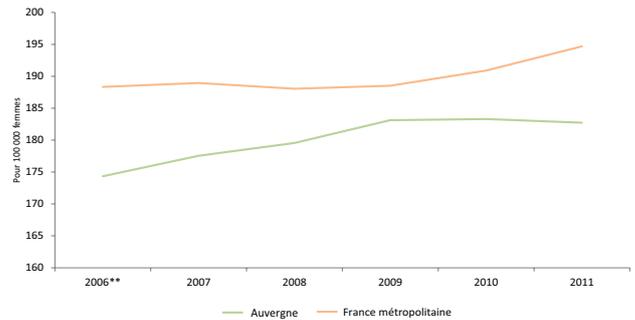
Sources : Cnamts, CCMSA, RSI

Exploitation ORS Auvergne

Sur la période 2010-2012, en Auvergne, un taux d'incidence en ALD pour cancer du sein inférieure à la moyenne nationale

Sur la période 2010-2012, le taux standardisé d'incidence pour cancer du sein en Auvergne est de 183 pour 100 000 femmes. Ce taux est moins élevé que celui enregistré en France métropolitaine (195 pour 100 000 femmes). Sur l'ensemble de la période, les taux standardisés d'incidence en ALD pour cancer du sein ont augmenté sur le territoire, mais de manière plus importante en Auvergne (+ 4,8 %) qu'en France métropolitaine (+ 3,4 %). Entre 2006 et 2009, les taux standardisés ont progressivement augmenté en Auvergne et en France métropolitaine. Depuis 2009, les taux sont stables en Auvergne tandis qu'ils continuent de progresser en France métropolitaine.

Figure 5 : Évolution des taux standardisés* d'incidence en ALD pour cancer du sein en Auvergne entre 2005-2007 et 2010-2012



** Année centrale de la période triennale (ex : 2006 = taux standardisé sur la période 2005, 2006, 2007)
Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee Exploitation ORS Auvergne
*Taux standardisés pour 100 000 femmes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

Prévalence en Auvergne

Plus de 14 000 bénéficiaires d'une ALD pour cancer du sein en 2012

Au 31 décembre 2012, 14 852 femmes bénéficient en Auvergne, de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée (ALD) pour cancer du sein. Parmi les bénéficiaires d'une ALD pour cancer du sein, 58,3 % concernent les femmes âgées de 65 ans et plus.

En 2012, les principales causes de prise en charge en ALD chez les femmes sont les tumeurs malignes, les affections psychiatriques de longue durée et le diabète de type 1 et de type 2. La France métropolitaine a, quant à elle, comme 3^{ème} cause les insuffisances cardiaques. En Auvergne, comme en France métropolitaine, parmi l'ensemble des tumeurs malignes, le cancer du sein est la 1^{ère} cause de prise en charge, suivi du cancer du côlon-rectum puis du cancer de l'utérus.

Une prévalence des ALD pour cancer du sein plus élevée en Auvergne qu'en France métropolitaine

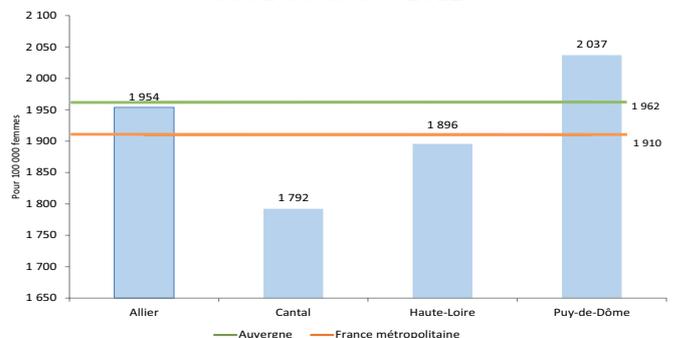
Les taux standardisés de prévalence des ALD pour cancer du sein sont plus élevés en Auvergne (1 962 pour 100 000 femmes) qu'en France métropolitaine (1 910 pour 100 000 femmes). Il existe de réelles différences entre les départements de la région. Le Puy-de-Dôme a une prévalence des ALD pour cancer du sein nettement supérieure à celle de la France métropolitaine, tandis que le Cantal a une prévalence plus faible que la France métropolitaine. La Haute-Loire et l'Allier ont une prévalence similaire à celle du territoire national.

Tableau 2 : Nombre de femmes bénéficiant d'une ALD pour cancer du sein selon l'âge en Auvergne et en France métropolitaine au 31 décembre 2012

	Auvergne		France métropolitaine	
	Nb	%	Nb	%
< 50 ans	1 352	9,1	65 844	11,2
50-54 ans	1 208	8,1	55 374	9,4
55-59 ans	1 586	10,7	66 546	11,3
60-64 ans	2 046	13,8	82 656	14,0
65-69 ans	2 158	14,5	83 288	14,1
70-74 ans	1 785	12,0	71 160	12,1
75-79 ans	1 817	12,2	66 652	11,3
80 ans et plus	2 900	19,5	99 149	16,8
Total	14 852	100,0	590 669	100,00

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI Exploitation ORS Auvergne

Figure 6 : Taux standardisés* de prévalence des ALD pour cancer du sein selon le sexe et le département au 31 décembre 2012



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee Exploitation ORS Auvergne
*Taux standardisés pour 100 000 femmes (population de référence : population européenne, EU27+EFTA).

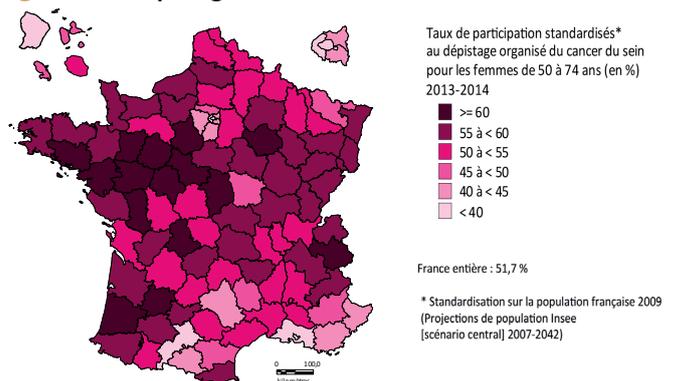
Le dépistage organisé du cancer du sein en Auvergne

L'Auvergne participe depuis plusieurs années au dépistage organisé du cancer du sein. Celui-ci s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans.

En 2013-2014, les taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein sont plutôt bons en Auvergne (56,9 %) par rapport au taux moyen national (51,7 %). L'Allier est le département auvergnat qui a le taux de participation au dépistage du cancer du sein le plus élevé (57,9 %), suivi du Puy-de-Dôme (57,0 %) et de la Haute-Loire (56,7 %). Enfin, le taux auvergnat le moins élevé est enregistré dans le Cantal (54,4 %).

Au cours des années 2012-2013, 122 842 mammographies ont été réalisées dans la région dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein. Au total, 908 cancers du sein ont été dépistés, ce qui représente un taux de

Figure 7 : Dépistage du cancer du sein - Années 2013-2014



Sources : InVS, Insee

7,4 cancers pour 1 000 mammographies. Parmi ces cancers, 17,0 % ont été des cancers in situ et 83,1 % des cancers invasifs.

Les taux de cancers du sein pour 1 000 mammographies varient de 6,5 ‰ dans le Cantal à 8,1 ‰ dans l'Allier.

Les cancers in situ sont plutôt présents chez les plus jeunes (25 % des cancers chez les 50-54 ans contre 11 % chez les 70-74 ans) alors que la part de cancers invasifs est plus élevée chez les plus âgés (87 % chez les 70-74 ans contre 75 % chez les 50-54 ans).

Enfin, parmi les cancers invasifs, 66 % ne comportaient pas d'envahissement ganglionnaire. La part de cancers sans envahissement ganglionnaire est plus élevée chez les femmes âgées de 70 à 74 ans : plus des trois quarts des cancers invasifs sont sans envahissement ganglionnaire dans cette classe d'âge contre près des deux tiers chez les 50-54 ans, les 60-64 ans et les 65-69 ans et près de la moitié chez les 55-59 ans.

Tableau 3 : Dépistage du cancer du sein chez les femmes âgées de 50 à 74 ans - Années 2012-2013

	Auvergne	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme
Nombre de mammographies	122 842	34 185	13 472	20 055	55 130
Nombre de cancers	908	276	88	160	384
Taux de cancers (pour 1 000 mammographies)	7,4	8,1	6,5	8,0	7,0
Taux de cancers in situ parmi les cancers (en %)	17,0	16,7	15,9	20,6	15,9
Taux de cancers invasifs parmi les cancers (en %)	83,1	83,3	81,8	81,3	84,1
Taux de cancers sans envahissement ganglionnaire parmi les cancers invasifs (en %)	66,1	72,2	62,5	58,5	65,6

Sources : Ardoc, Abidec

Exploitation ORS Auvergne

Note méthodologique et définitions

Taux standardisé de mortalité (TSM) : taux que l'on observerait dans le territoire si ce dernier avait la même structure par âge que la population de référence (Population européenne, EU27+EFTA). Les taux de mortalité présentés sont standardisés sur la structure d'âge de la population de référence. Cette standardisation rend possible les comparaisons des taux entre les territoires. La valeur du taux standardisé est liée à la structure d'âge de la population de référence. De ce fait, il faut prendre en compte l'écart observé entre les différents taux standardisés plutôt que la valeur absolue des taux. Les tranches d'âge utilisées pour le calcul du TSM sont : moins de 1 an, 1-4 ans, 5-9 ans, ..., 95 ans et plus.

Les données sont issues des statistiques nationales des causes médicales de décès élaborées annuellement par le CépiDc de l'Inserm à partir des informations fournies par les certificats médicaux de décès. Les décès sont codés selon la 10^{ème} révision de la classification internationale des maladies (CIM10). Les cancers du sein correspondent aux codes C50.

Les affections de longue durée : le dispositif des affections de longue durée (ALD) permet la prise en charge des patients ayant une maladie chronique comportant un traitement prolongé et une thérapeutique coûteuse. Une liste de trente affections (ALD30) établie par décret ouvre droit à ce dispositif (tumeurs malignes, diabète, maladies psychiatriques de longue durée, maladies coronaires, insuffisance cardiaque grave...). À cette liste s'ajoutent les affections graves caractérisées hors liste (ALD 31) et les polyopathologies invalidantes (ALD 32). Les ALD sont un reflet intéressant de la morbidité (pathologies présentes dans une population donnée et pendant une période déterminée), les informations étant peu nombreuses et parcellaires sur ce sujet. Pour certaines affections, comme la plupart des cancers, leur recensement est considéré comme proche de l'exhaustivité. Toutefois, des biais peuvent être observés compte tenu du caractère médico-administratif de ces données. Certaines ALD sont ainsi sous ou surestimées notamment pour cause de non demande d'exonération par le médecin traitant et/ou l'assuré.

L'incidence correspond au nombre de nouvelles personnes prises en charge dans le cadre d'une ALD sur une période. Le **taux standardisé d'incidence** est le taux que l'on observerait dans le territoire si ce dernier avait la même structure par âge que la population de référence (Population européenne, EU27+EFTA). Les tranches d'âge utilisées pour le calcul de ces taux sont 0-4 ans, 5-9 ans, ..., 90 ans et plus.

La prévalence correspond au nombre de personnes prises en charge dans le cadre d'une ALD à un moment donné. Le **taux standardisé de prévalence** est le taux que l'on observerait dans le territoire si ce dernier avait la même structure par âge que la population de référence (Population européenne, EU27+EFTA). Les tranches d'âge utilisées pour le calcul de ces taux sont 0-4 ans, 5-9 ans, ..., 90 ans et plus.

Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein : rapport entre le nombre de personnes dépistées et la population Insee cible du dépistage (femmes de 50 à 74 ans). Les taux de participation sont calculés par département, par région et pour la France. Ils sont standardisés sur l'âge par rapport à la population française 2009 (projection Insee 2007-2042, scénario central). Cette standardisation permet, en appliquant une même structure d'âge (celle de la population française 2009) aux entités géographiques, de comparer les résultats entre ces entités et d'étudier les évolutions dans le temps des différents indicateurs étudiés.

Références bibliographiques

- (1) ©Les cancers en France en 2013. INCa, Janvier 2014.
- (2) ©Programme de dépistage du cancer du sein en France : résultats 2010, évolutions depuis 2006. Dimitri Lastier, Emmanuelle Salines, Agnès Rogel. InVS. Mai 2013.
- (3) http://www.ardoc.org/index.php?option=com_content&view=article&id=49&Itemid=63, consulté le 18 septembre 2015.
- (4) <http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Les-cancers/Cancer-du-sein/Cancer-du-sein-chez-l-homme> consulté le 22 septembre 2015.



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne.



Observatoire Régional de la Santé d'Auvergne
58 allée du Pont de la Sarre
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 98 75 50 fax. 04 73 91 55 84

Association Loi 1901
Présidente : Jacqueline GODARD
Directeur de publication : Sylvie MAQUINGHEN
ISSN : 1773 - 3634